



Orthophonie et Prévention en Alsace

1 rue de Marlenheim – 67000 STRASBOURG

06 61 18 27 23

association.opal@gmail.com

SIRET : 495 093 379 00032

STRASBOURG, le 20 janvier 2020

Cher(e) collègue,

La prévention en orthophonie est inscrite à notre décret d'actes depuis 2002.

Notre association existe depuis 18 années au cours desquelles nous avons imaginé et créé des actions, enrichi nos pratiques, inventé des supports, apporté de l'information, dispensé des formations, etc.

En résumé OPAL, c'est :

- > Une vingtaine d'écoles maternelles alsaciennes classée Réseau d'Éducation Prioritaire visitées par an, près de 2000 livres offerts et autant d'enfants ravis lors de l'opération « *Lire L'École* »
- > Depuis 2006, 15 maternités qui nous accueillent chaque 3^{ème} jeudi du mois de novembre à l'occasion de l'opération « *1 bébé, 1 livre* »
- > 400 livres-doudous distribués et le double de parents comblés
- > Des actions d'information auprès de parents et la formation d'enseignants, d'assistantes maternelles, de sages-femmes, etc.
- > L'aide et l'accompagnement des collègues qui souhaitent nous rejoindre et s'investir dans ces actions de prévention
- > Près d'une tonne de livres (au sens propre) distribués par an !

Nous vous attendons pour vous (ré)engager dans des actions de prévention, partie intégrante de nos missions professionnelles, et souhaitons également élaborer avec vous d'autres projets, imaginer et inventer de nouvelles manières de décliner la prévention !

OPAL a besoin :

- > de vos neurones
- > de vos bras
- > de quelques heures de votre temps

Un investissement en temps qui correspond aux possibilités de chacun (2 heures par an suffisent pour visiter une maternité).

Un investissement financier raisonnable (25 euros de cotisation annuelle) servant exclusivement à l'achat des livres.

La possibilité de s'associer à des projets quelles que soient ses compétences et ses envies (animation de formation, actions de prévention sur le terrain, dossiers de financement, logistique, événementiel, etc.)

- Bulletin de (ré)adhésion à l'association OPAL -

OPAL en 2020, ce sera...

- Je vous soutiens en adhérant pour 2020.
- Je n'ai pas de compétences particulières à vous proposer mais je suis orthophoniste et la prévention fait partie intégrante de mon métier, je souhaite donc participer à l'une ou l'autre des opérations organisées cette année.
- Je peux aider en amont des opérations, n'hésitez pas à me solliciter.

Nom : Prénom :

Adresse professionnelle :

Tél. : Email :@.....

J'adhère à l'association OPAL – Orthophonie et Prévention en Alsace pour l'année 2020. Je retourne le présent bulletin accompagné de mon règlement à l'ordre d'OPAL à l'adresse de notre trésorière :
Claire HEBTING, 2 rue Profonde 67240 BISCHWILLER

Et si vous n'avez plus de timbre, d'enveloppe ou de chèque (mais que vous voulez quand même adhérer à OPAL), vous pouvez nous faire un virement et nous renvoyer ce document par mail à association.opal@gmail.com

IBAN : FR76 1027 8039 1000 0203 9340 128

BIC : CMCIFR2A

- Cotisation classique* - Je suis orthophoniste en exercice : 25 euros.
- Cotisation étudiant(e)* - Je suis étudiant(e) en orthophonie : 10 euros.
- Cotisation retraité(e)* - Je suis orthophoniste retraité(e) : 10 euros.
- Cotisation de soutien* - Au-delà de 25 euros.

Une attestation de paiement vous sera adressée par retour de courrier. En vous remerciant chaleureusement pour votre soutien !

Associativement,
Le bureau d'OPAL